

Sentier du Beignon

Départ et stationnement : par la RD 12, traverser le lieu-dit Le Moulin du Beignon. Le parking se situe après le village.

- 1 Passer la barrière forestière puis à 150 m, tourner à gauche. Prendre le chemin à droite dans la plantation de frênes, longer la mare. Monter le coteau, tourner à gauche, puis de nouveau à gauche au carrefour suivant. 30 m plus loin, suivre le chemin à gauche.
- 2 Prendre à gauche pour emprunter la passerelle et remonter en face.
- 3 Continuer par la route à droite. Tourner à gauche aux maisons. Au croisement, tourner à gauche pour longer le ruisseau du Garandeau.
- 4 À la route, continuer à droite, traverser le village de l'Audouinière. Tourner à gauche puis de nouveau à gauche.
- 5 Prendre le 1^{er} chemin à droite, en lisière de forêt pour rejoindre la RD 12 à traverser (prudence).
- 6 Prendre le 1^{er} chemin à droite qui longe la RD, puis tourner à gauche à la déchèterie. Continuer la voie jusqu'au village du Tablier.
- 7 Traverser ce village et tourner à gauche pour rejoindre la Coiffaudière. Après le village, dans le virage quitter la route principale en empruntant le chemin en face. Au carrefour suivant, tourner à gauche.
- 8 Tourner à droite à l'aire de pique-nique, puis à gauche au bout du chemin et continuer en lisière de forêt.
- 9 Tourner à gauche au croisement.
- 10 Au carrefour avec un chemin sablé, prendre à droite puis traverser la route et continuer en face.
- 11 Tourner à gauche pour rejoindre la RD 12. La traverser (prudence) puis passer la Burguenerie et continuer tout droit pour rejoindre le point de départ.



www.acharis-tourisme.com

© Julien Gazeau

SENTIER DU BEIGNON



9 km • 2 h 15 min

Départ : Sainte-Flaive-des-Loups,
Le Moulin du Beignon

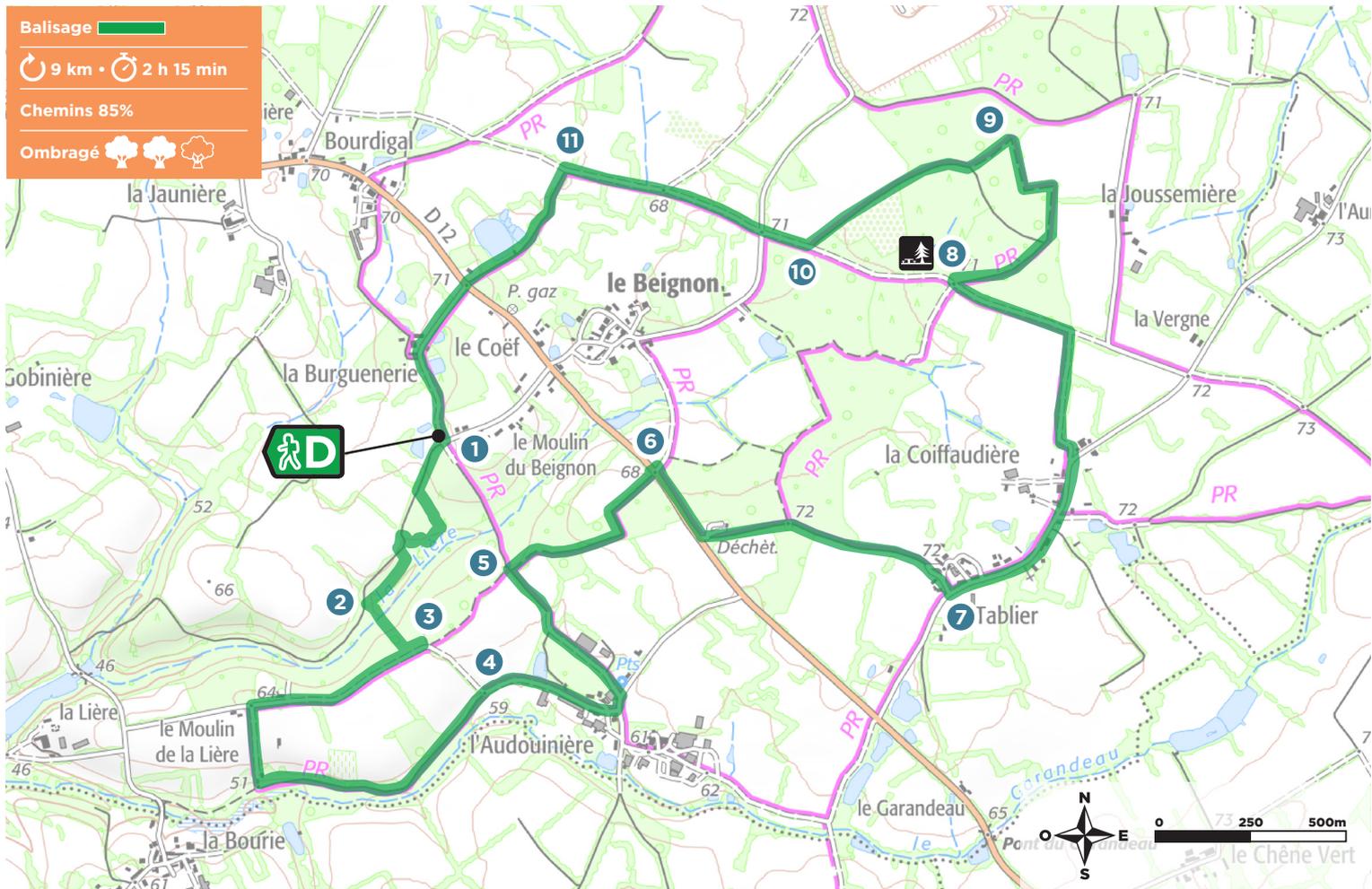
GPS : 46.601364 • -1.554466

Balilage 

 9 km •  2 h 15 min

Chemins 85%

Ombagé 



Départ



Pique-nique



Point de vue



Toilettes



Parking

 Route RD

 Route

 Chemin



Le balilage terrain prévaut toujours sur les documents papier